

Annexe : Répartition des sièges à pourvoir par département (scrutin uninominal) :

CIDOI Meuse Vosges :

- Collège privé : 2 sièges (1 siège titulaire homme et 1 siège titulaire femme)
- Collège public : 2 sièges titulaires femme

CDOI Tarn-et-Garonne :

- Collège public : 1 siège titulaire homme

CIDOI Ain Isère :

- Collège privé : 2 sièges (1 siège titulaire homme et 1 siège titulaire femme)
- Collège public : 1 siège titulaire femme

CDOI Moselle :

- Collège privé : 1 siège titulaire femme
- Collège public : 2 sièges titulaires femme

CDOI Seine-et-Marne :

- Collège privé : 1 siège titulaire homme
- Collège public : 1 siège titulaire homme

CDOI Hauts-de-Seine :

- Collège public : 2 sièges titulaires femme

CIDOI Comtois :

- Collège privé : 1 siège titulaire homme

CDOI Aveyron :

- Collège public : 1 siège titulaire homme

CDOI Bouches-du-Rhône :

- Collège public : 1 siège titulaire homme

CDOI Dordogne :

- Collège libéral : 1 siège titulaire femme

CDOI Hérault :

- Collège libéral : 1 siège titulaire femme
- Collège privé : 1 siège titulaire homme

CDOI Loire :

- Collège libéral : 1 siège libéral femme
- Collège privé : 1 siège libéral homme
- Collège public : 1 siège libéral femme

CDOI Nord :

- Collège public : 2 sièges titulaires femme

CDOI Var :

- Collège public : 4 sièges (2 sièges titulaires homme et 2 sièges titulaires femme)

CDOI Haute-Vienne :

- Collège public : 1 siège titulaire femme

CDOI Val-d'Oise :

- Collège public : 1 siège titulaire femme

CIDOI Aisne Oise Somme :

- Collège public : 1 siège titulaire femme

CIDOI Auvergne :

- Collège privé : 1 siège titulaire homme
- Collège public : 3 sièges (2 sièges titulaires homme et 1 siège titulaire femme)

CIDOI Ariège Gers Hautes-Pyrénées :

- Collège privé : 1 siège titulaire homme
- Collège public : 2 sièges (1 siège titulaires homme et 1 siège titulaire femme)

CIDOI Basse-Normandie :

- Collège libéral : 1 siège titulaire femme
- Collège privé : 1 siège titulaire femme
- Collège public : 2 sièges (1 siège titulaire homme et 1 siège titulaire femme)

CIDOI Côte-d'Or Yonne :

- Collège privé : 1 siège titulaire femme

CIDOI Haut-Normand :

- Collège libéral : 1 siège titulaire femme
- Collège privé : 1 siège titulaire homme
- Collège public : 1 siège titulaire homme

CIDOI Corse :

- Collège public : 1 siège titulaire homme

CIDOI Gard Lozère :

- Collège libéral : 1 siège titulaire femme
- Collège privé : 1 siège titulaire femme

CIDOI Maine-et-Loire Mayenne Sarthe :

- Collège libéral : 2 sièges titulaires femme
- Collège public : 2 sièges (1 siège titulaire homme et 1 siège titulaire femme)

CIDOI Bas-Rhin Haut-Rhin :

- Collège privé : 1 siège titulaire femme

CIDOI Savoie Haute-Savoie :

- Collège libéral : 2 sièges titulaires femme
- Collège privé : 2 sièges titulaires femme
- Collège public : 1 siège titulaire homme

CIDOI Réunion Mayotte :

- Collège public : 1 siège titulaire femme

CIDOI Aube Haute-Marne :

- Collège public : 1 siège titulaire femme

CIDOI Cher Indre :

- Collège public : 1 siège titulaire homme

CIDOI Côtes-d'Armor Ille-et-Vilaine :

- Collège public : 1 siège titulaire femme

CIDOI Landes Lot-et-Garonne Pyrénées-Atlantiques :

- Collège libéral : 1 siège titulaire homme
- Collège privé : 2 sièges (1 siège titulaire homme et 1 siège titulaire femme)
- Collège public : 2 sièges titulaires femme

CIDOI Loire-Atlantique Vendée :

- Collège libéral : 1 siège titulaire femme
- Collège public : 3 sièges (2 sièges titulaires homme et 1 siège titulaire femme)

CIDOI Yvelines Val-de-Marne :

- Collège privé : 2 sièges (1 siège titulaire homme et 1 siège titulaire femme)

CIDOI Essonne :

- Collège privé : 2 sièges titulaires femme
- Collège public : 3 sièges (2 sièges titulaires homme et 1 siège titulaire femme)

CIDOI Seine-Saint-Denis :

- Collège privé : 2 sièges (1 siège titulaire homme et 1 siège titulaire femme)

CIDOI Gironde :

- Collège libéral : 1 siège titulaire homme
- Collège public : 2 sièges (1 siège titulaire homme et 1 siège titulaire femme)

CIDOI Pas-de-Calais :

- Collège privé : 1 siège titulaire homme
- Collège public : 1 siège titulaire femme

CIDOI Alpes Vaucluse :

- Collège libéral : 1 siège titulaire homme
- Collège privé : 1 siège titulaire homme
- Collège public : 2 sièges (1 siège titulaire homme et 1 siège titulaire femme)

CIDOI Ardèche Drôme :

- Collège privé : 2 sièges titulaires femme
- Collège public : 3 sièges (1 siège titulaire homme et 2 sièges titulaires femme)

CIDOI Ardennes Marne :

- Collège libéral : 1 siège titulaire homme
- Collège privé : 2 sièges titulaires femme
- Collège public : 1 siège titulaire homme

CIDOI Corrèze Creuse :

- Collège public : 1 siège titulaire femme

CIDOI Eure-et-Loir Loiret :

- Collège public : 2 sièges titulaires homme
- Collège privé : 2 sièges titulaires homme

CIDOI Finistère Morbihan :

- Collège public : 1 siège titulaire femme

CIDOI Indre-et-Loire Loir-et-Cher :

- Collège public : 4 sièges (1 siège titulaire homme et 3 sièges titulaires femmes)

CIDOI Nièvre Saône-et-Loire :

- Collège public : 3 sièges titulaires femme

CIDOI Antilles Guyane :

- Collège privé : 1 siège titulaire femme